



CREA'TOP SARL
ZI Ducos - 31 rue Réaumur
98800 Nouméa
BP 3264 - 98846 Nouméa Cedex

Tél : (687)24 33 35
E-mail : crcreatop@offratel.nc
Site : www.creatop.nc

Horaires : du lundi au vendredi, de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

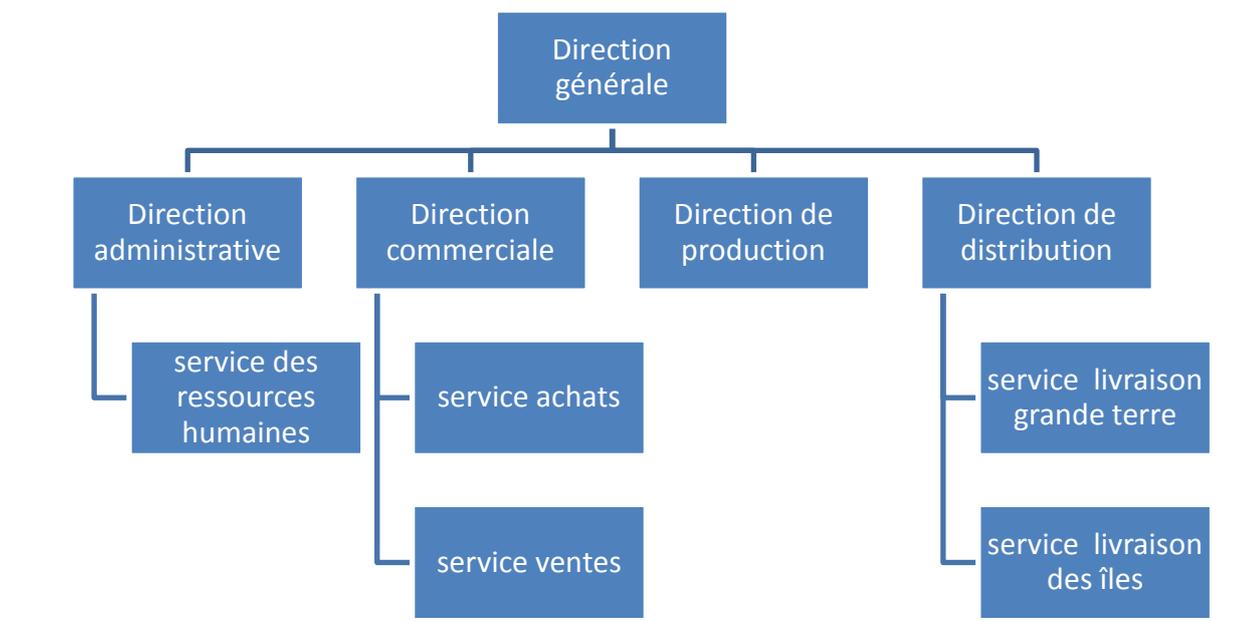
LE TEE-SHIRT... PLUS QU'UNE IMPRESSION, UNE PASSION

Forme juridique	SARL
Capital social	1 000 000 CFP
RCS Nouméa	B 827 745
RIRET	827 222.001
NAF	9825Z
Activité principale	- LA SERIGRAPHIE* - L'IMPRESSION SUR TEE SHIRTS - L'AUTOCOLLANT
Date de création	2005
Effectif	20 salariés
Part de marché	60 % pour les impressions 30 % pour les autocollants

* consiste à imprimer un dessin ou un logo sur les matières textiles

Forte de son expérience, la société Créa'Top décline ses gammes de produits pour les entreprises, les associations sportives, étudiantes, de parents d'élèves, les collectivités, les écoles, l'armée, etc. Elle propose des vêtements professionnels ou publicitaires, couvre les événements et manifestations sportives et culturels.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIE



Des uniformes plein de couleurs pour la rentrée des classes !



Les élèves des établissements primaires Louise-Michel et Saint-Joseph de Bourail ont fait leur rentrée en tenue réglementaire, un tee-shirt aux couleurs de leurs écoles.

Vert pour Louise-Michel, bleu pour Saint-Joseph, ces tee-shirts ont été fournis par Créa'Top. Les deux écoles servent pour l'heure de tests mais l'expérience pourrait être étendue dès la rentrée prochaine

Dans le cadre de votre formation en Baccalauréat Professionnel Gestion-Administration, vous démarrez votre formation professionnelle à la société Créa'Top. Mme Sylvie Wayol vous accueille au service Ventes pour que vous réalisiez plusieurs missions à la date du 15 juillet 201n.

MISSION 1

Dans le cadre de votre formation en Baccalauréat Professionnel Gestion-Administration, vous démarrez votre formation professionnelle au service commercial, aux côtés de Mme Sylvie Wayol. Elle vous donne la liste de ses différents partenaires. Elle vous précise que CREA'TOP travaille avec des professionnels (sociétés), des associations (sportives, Ape, provinciales...) et des administrations (écoles, armée, municipalités...) pour l'habillement professionnel et la création de logos.

Elle vous remet le document 1 et vous demande d'indiquer à quelle catégorie de partenaires appartiennent les clients de la société ?

PARTENAIRES	CATEGORIES				
	Entreprise privée	Etablissement public	Particulier	Association	Collectivité locale
SLN	X				
Enercal	X				
RFO		X			
Durand Pierre			X		
AS Magenta				X	
Province Sud					X
Collège de Boulari		X			

Où sont implantés tous les clients de l'entreprise ? **En Nouvelle Calédonie uniquement**

Mme Wayol, vous remet un article (document 2) qu'elle a lu dans une revue économique calédonienne, afin de vous aider à mieux comprendre ce qu'est un marché. Pouvez-vous répondre aux questions qu'elle vous soumet ?

- 1) De quel marché est-il question ? **Le marché des boissons**
- 2) Quels sont les biens proposés à la vente ? **Bière, sodas, eaux**
- 3) Pouvez-vous compléter le schéma ci-dessous :



- 4) Quelle définition pouvez-vous donner du terme « marché » ?
C'est la rencontre entre l'offre des vendeurs et la demande des acheteurs d'un produit.

Quelle est la part de marché occupée par l'entreprise CREA'TOP, dans les impressions et dans les autocollants ?

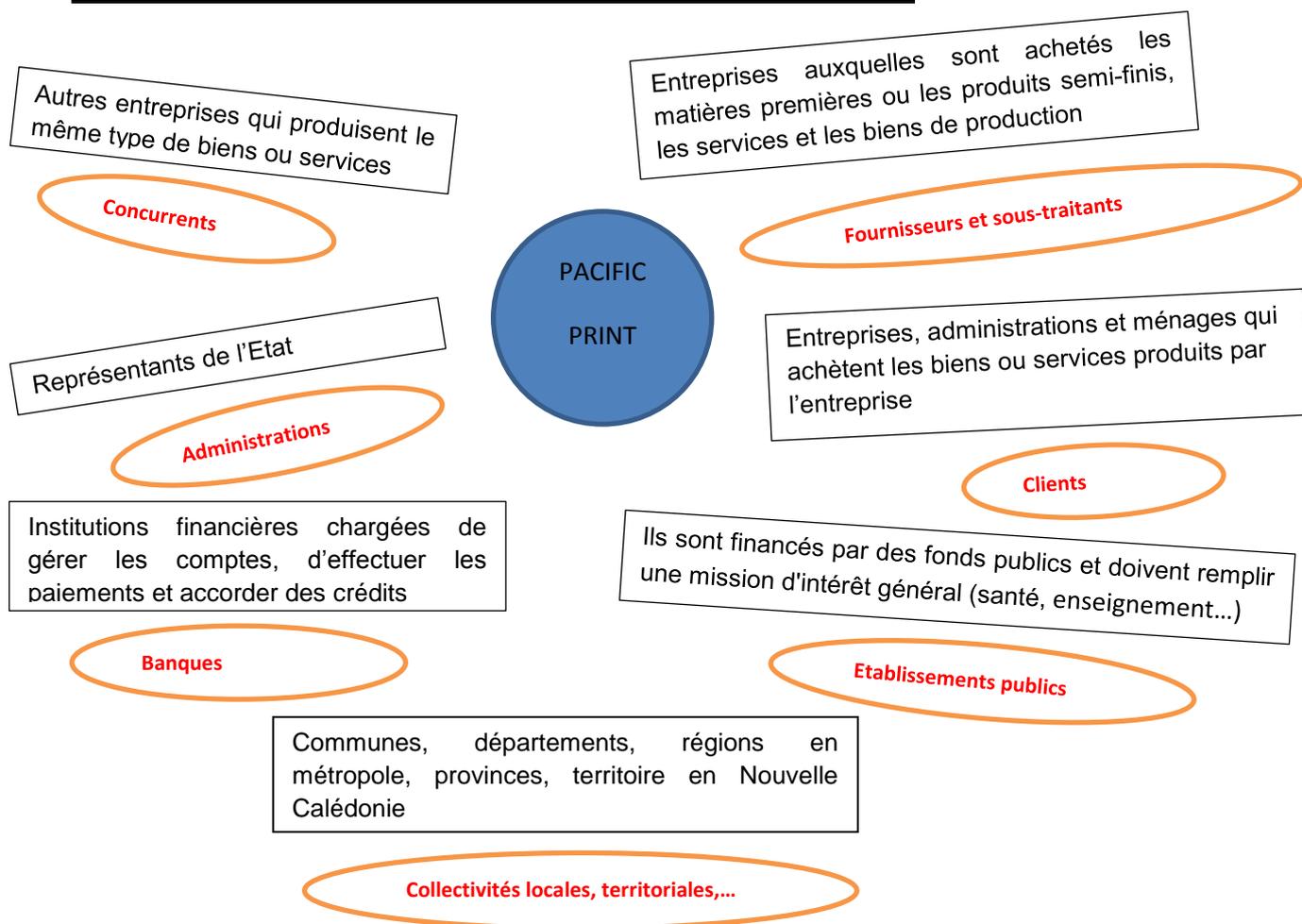
- 5) En vous appuyant sur le document 2, que pourrait-elle faire pour accroître ses parts de marché ? **Ses marques doivent être adaptées à la demande du consommateur ; c'est lui qui décide, et la stratégie commence par l'analyse de ses besoins, ses envies et des tendances de consommation ici et ailleurs.**

6) Dans quelle catégorie de clients rangez-vous la Province Sud ? Les Provinces Nord et Iles ? L'entreprise Billabong implantée à Sydney ?

- **Province Sud : client**
- **Provinces Nord et Iles : clients potentiels**
- **Entreprise Billabong : non client absolu**

DOCUMENT 1

QUI SONT LES PARTENAIRES EXTERNES DE L'ENTREPRISE ?



MISSION 2

a) À partir d'un moteur de recherche, consultez le lien relatif au devis sur le site UFC Que Choisir de la Nouvelle Calédonie et répondez aux questions suivantes :

✓ À partir de quelle somme, le devis est-il obligatoire ?

20 000 f cfp ou 50 000 f cfp dans le secteur automobile.

✓ À partir de quel moment le devis devient-il un contrat de vente ?

Lorsque le client l'a accepté en le signant et en apposant la mention « bon pour accord ».

✓ Pour quelle raison indique-t-on une durée de validité sur un devis ?

Le devis comporte une durée de validité car le vendeur modifie régulièrement ses tarifs donc passé ce délai les conditions tarifaires ne seront plus valables.

✓ En cas de dépassement des tarifs proposés sur le devis, quel est le risque encouru par le vendeur ?

Lorsque les travaux ont commencé, si le devis est dépassé par la faute du professionnel, celui-ci doit en assurer le surplus.

b) À l'aide de l'appel d'offres (document n° 3) émis par la Province Sud, de notre extrait de catalogue et des tarifs correspondants, établissez le devis n° 07-120 qui répond favorablement à cette demande de prix, sachant que la livraison pourra être effectuée sous 10 jours, que le délai de règlement sera à 60 jours fin de mois de facturation et qu'une remise de 5% sera accordée pour toute commande supérieure à 120 000 CFP.

c) Qui sont les concurrents de Créa'top sur le territoire ? Aidez-vous d'un moteur de recherche.

Les concurrents sont : Teeprint et Sérítex

d) Créa'top est-elle en situation de monopole ou d'oligopole ? Justifiez-vous.

Créa'top est en situation d'oligopole car il n'y a sur ce marché que très peu d'offres face à de nombreux demandeurs.

SARL au capital de 1 000 000 CFI

Le Tee-shirt... Plus qu'une impression... Une passion

31, rue Réaumur
BP 3264
98846 NOUMEA Cedex

Tél : 24 33 35

Site : www.pacifikprint.nc

E-Mail : pacifikprint@offratel.nc

RIDET : 827 222 001

NAF : 9825Z

Direction de l'enseignement de la NC
A l'attention de M GILBERT
BP L1
98849 NOUMEA CEDEX

Date : 15 juillet 2013

Conditions de livraison : sous 10 jours

Conditions de règlement : 60 jours fin de mois de facturation

Conditions de vente : remise de 5% si commande supérieure à 120 000 F cf

Référence	Désignation	Quantité	PU brut	Montant TTC	Observations
115-2	T shirt manches courtes 3/4 ans "Turquoise"	50	2 144	107 200	
115-2	T shirt manches courtes 5/6 ans "Turquoise"	60	2 680	160 800	
1598	T shirt manches longues 3/4 ans " Bleu Roi "	50	2 573	128 640	Pas de turquoise en catalogue, bleu roi proposé
1598	T shirt manches longues 5/6 ans " Bleu Roi "	60	3 216	192 960	
TOTALTTC :				589 600	

Signature du client
(Précédée de la mention "bon pour accord")

MISSION 3

Après avoir pris connaissance de l'annexe 1.0 en pièce jointe de votre messagerie, sur les conditions générales de vente, Mme Sylvie Wayol vous demande de lui faire parvenir vos réponses par mail :

1°) Selon l'article 2 :

- Quelle est la dernière étape formalisant le contrat de vente entre CREA'TOP et l'Utilisateur ?
- **Une fois le panier validé, l'utilisateur devra accepter les Conditions Générales, choisir l'adresse et le mode de livraison, et enfin valider le mode de paiement, cette dernière étape formalisant le contrat de vente entre CREA'TOP et l'utilisateur**
- Dans quels cas CREA'TOP se réserve-t-il le droit de bloquer la commande ?
- **Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur le compte de l'Utilisateur, CREA'TOP se réserve le droit de bloquer la commande de l'Utilisateur jusqu'à la résolution du problème.**

2°) Selon l'article 3 :

- L'Utilisateur dispose d'un droit de rétraction de combien de jours ?
- **L'utilisateur dispose d'un droit de rétraction de quinze (15) jours calendaires à compter de la date de réception ou de retrait des produits (soit huit jours supplémentaires par rapport au délai légal de rétractation).**
- Quel est le 1^{er} jour de rétractation ?
- **à compter de la date de réception ou de retrait des produits**

3°) Selon l'article 4 :

Complétez la phrase suivante :

- Du début de la prise de commande, jusqu'à la conclusion du contrat de vente, CREA'TOP a une obligation **DE RESULTAT**.
- Consultez Internet pour expliquer ce que signifie cette obligation.
- **Le débiteur engage sa responsabilité du simple fait que l'obligation n'a pas été exécutée. Il ne peut alors échapper à sa responsabilité qu'en prouvant la survenance d'un cas de force majeure.**
-

Mme Sylvie Wayol vous informe que nous avons signé l'appel d'offres auprès de notre client LA PROVINCE SUD - DENC, elle vous demande de compléter le tableau récapitulatif de suivi des commandes et de lui envoyer par mail ce tableau.

Tableau récapitulatif de suivi des commandes

code client	Nom du client	N° de commande/Devis	Date de commande/Devis	Date maximale de livraison	Date réelle de livraison	observation
411SLN	SLN	BC458	01-juil	06-juil	06-juil	
411ENE	ENERCAL	DE1547	05-juil	10-juil	09-juil	
411RFO	RFO	DE1550	06-juil	11-juil	15-juil	4 jours panne de véhicule
411DUR	DURAND Pierre	BC459	10-juil	15-juil	15-juil	
411ASM	AS MAGENTA	BC550	10-juil	15-juil	18-juil	3 jours salarié malade
411BOU	Collège de BOULARI	DE1554	15-juil	20-juil	20-juil	
411PRO	PROVINCE SUD – DENC	07120	15 juil	25 juil		

MISSION 4

DEMANDE DE DEVIS

POUR MIEUX REpondre A VOTRE DEMANDE REMPLISSEZ LE FORMULAIRE CI-DESSOUS ET NOUS VOUS CONTACTERONS DANS LES MEILLEURS DELAIS.

Civilité Monsieur Madame

Nom Prénom

Téléphone Fax

Email

Vous êtes Un particulier Un professionnel

Avez-vous déjà eu un contact avec notre service commercial ? Oui Non

Merci d'indiquer avec qui vous avez été en relation

Vous êtes Un client existant Un nouveau client

Technique Sérigraphie Autocollant

Vos commentaires

Champs obligatoires

ENVOYER

MISSION 5

Mme Sylvie Wayol vous demande de renseigner la fiche client LA PROVINCE SUD - DENC et de la lui transmettre par mail.

FICHE CLIENT	
Raison sociale	PROVINCE SUD-DENC
Adresse	9 route des Artifices
Boîte postale	BP L1
Code postal	98849
Ville	NOUMEA Cedex
Téléphone	25 80 00
Mail	<u>www.province-sud.nc</u>
Fax	27 49 00
Contact	M. GILBERT
Mode de paiement	
Réduction accordée	5 % de remise si commande sup. à 120 000 F
Délai de paiement	60 jours fin de mois de facturation
Délai de livraison	Sous 10 jours
Frais de livraison	
OBSERVATION :	

Après avoir pris connaissance des conditions de validité d'un contrat, complétez le tableau que vous concevez sous Word.

LES CONDITIONS DE VALIDITE D'UN CONTRAT

Quatre conditions doivent être réunies pour qu'un contrat soit valide. Dans le cas contraire, celui-ci sera considéré comme nul en cas de litige.

<p>Le consentement des parties est l'accord donné par les parties sur les éléments du contrat. Il ne doit pas être vicié, c'est-à-dire obtenu par la violence (morale ou physique), l'erreur ou la tromperie.</p>	<p>La capacité des parties : le contrat doit être conclu entre des personnes capables (la capacité juridique et l'aptitude à pouvoir exercer les droits que l'on détient).</p>
<p>L'objet du contrat est le « sur quoi porte le contrat » (ex : pour un salarié, c'est le fait de travailler). Il doit être déterminé (précisé par les parties), possible (réalisable) et licite (ne pas être illégal).</p>	<p>La cause du contrat est le « pourquoi le contrat est conclu » (ex : pour un salarié, c'est pour percevoir un salaire). Elle doit être conforme à la loi et ne pas être immorale.</p>

Situations	Le contrat est-il valable ? (oui ou non)	Justification
Un lycéen de 15 ans lance un appel d'offre pour l'achat de tee-shirt pour le club sportif AS Kaméré.	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	Personne incapable mineur
Un homme sous l'emprise de l'alcool et menaçant oblige la personne à signer avec lui un contrat de location de voiture puis part avec la voiture.	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	Vice du consentement dû à la violence
Un homme propose de payer sa facture en résine de cannabis.	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON	Objet illicite (paiement en cannabis)